



**COUR PÉNALE SPÉCIALE**  
Communiqué de presse CPS n°260326



**RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**  
Unité - Dignité – Travail

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA COUR PÉNALE SPÉCIALE**  
Décès de Monsieur Toussaint MUNTAZINI MUKIMAPA,  
Premier Procureur spécial de la Cour pénale spéciale (CPS)

La Cour pénale spéciale (CPS) annonce avec une profonde tristesse le décès de Monsieur Toussaint MUNTAZINI MUKIMAPA, Procureur spécial, survenu ce mercredi 25 mars 2026 en République démocratique du Congo, son pays d'origine, des suites d'une longue maladie.

Premier Procureur spécial de la CPS, nommé en 2017, le Général de Brigade Toussaint MUNTAZINI MUKIMAPA, magistrat militaire d'élite congolais, a été l'un des pionniers de la Cour. Son engagement, son professionnalisme et sa détermination dans la lutte contre l'impunité ont profondément marqué l'histoire de l'institution.

La disparition de Monsieur MUNTAZINI MUKIMAPA constitue une perte immense pour la Cour, ses collaborateurs et l'ensemble des partenaires engagés en faveur de la justice, de l'État de droit et de la paix en République centrafricaine.

La CPS et le Ministère de la Justice, de la Promotion des Droits humains et de la Bonne gouvernance de la République centrafricaine rendent hommage à un homme de justice dont l'intégrité et le dévouement resteront à jamais gravés dans la mémoire collective. La Cour présente ses plus sincères condoléances à sa famille, à ses proches et à tous ceux qui ont eu le privilège de travailler à ses côtés.

Les informations relatives aux dispositions commémoratives et aux cérémonies de recueillement seront communiquées en temps utile.

Fait à Bangui, le 26 mars 2026

**Unité d'information et de communication de la CPS**

*La Cour pénale spéciale (CPS) est une cour hybride au sein du système judiciaire centrafricain et créée par la loi organique n°15.003 du 3 juin 2015. Elle a pour mandat d'enquêter et de poursuivre les crimes de droit international commis en République Centrafricaine depuis 2003. Elle est située rue Martin Luther King à Bangui, en République Centrafricaine.*

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter Unité communication et sensibilisation de la Cour pénale spéciale (CPS) au téléphone : +23676110707 ou [ucs@cpsrca.cf](mailto:ucs@cpsrca.cf).